

Mobilité en milieu rural

Analyses en mobilité des territoires ruraux

Pays de la Chatre en Berry

DREAL Centre-Val de Loire – Mai 2019

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

CODRA^C



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

- ❑ Caractéristiques du territoire et urbanisation p.3
- ❑ Conditions de déplacement p.7
- ❑ Pratiques de mobilité p.16

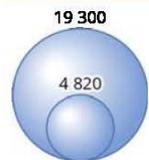
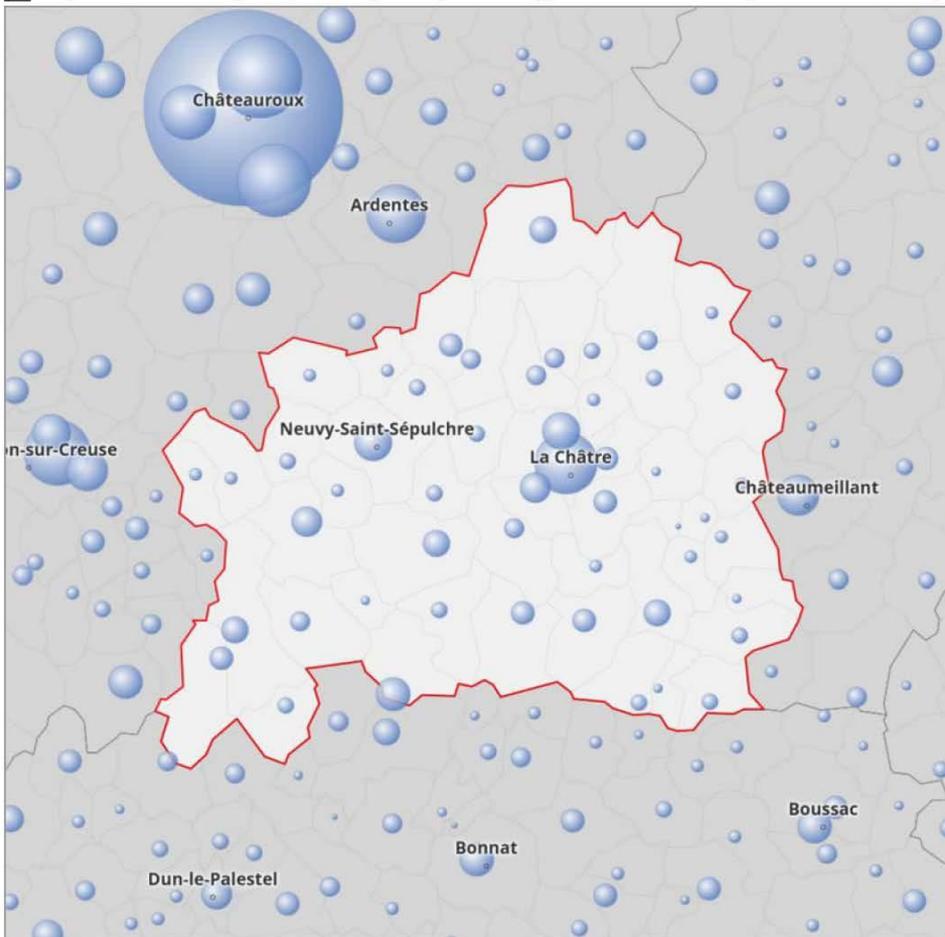


Caractéristiques du territoire et urbanisation

Démographie et socio-économie

Population des communes

1 Population municipale (historique depuis 1876), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



France : 66 190 280

Sélection : 28 634

Population des 6 communes les plus peuplées du territoire (communes de plus de 1 000 habitants) (source : INSEE 2015)

	Population 2015
La Châtre	4 178
Neuvy-Saint-Sépulchre	1 656
Montgivray	1 613
Aigurande	1 435
Le Magny	1 081
Cluis	1 002

Une faible hiérarchisation des communes du territoire en fonction de leur poids de population

>> Plus de 60% des communes comptent moins de 500 habitants

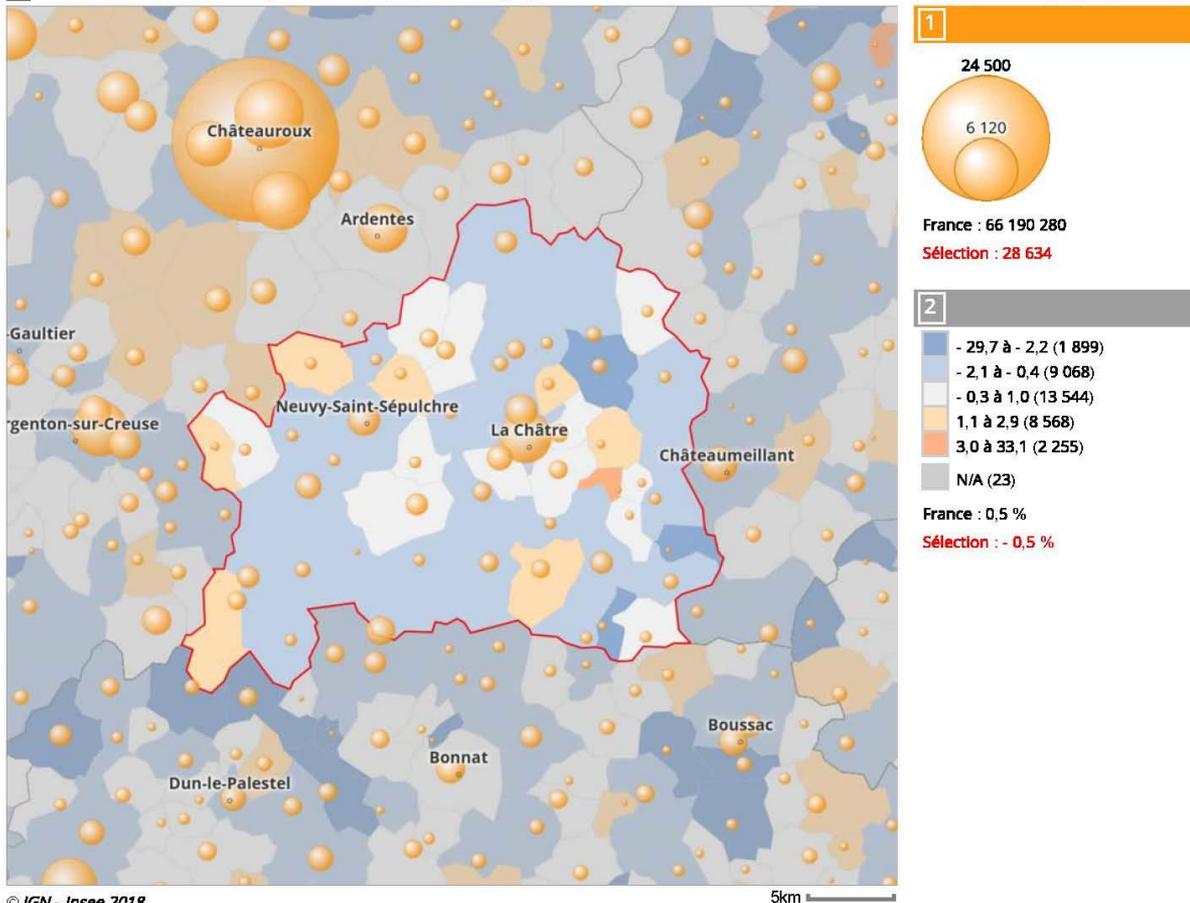
>> Une polarité principale majoritairement formée par les communes de La Châtre, Montgivray et La Magny

Démographie et socio-économie

Evolution de la population

1 Population municipale (historique depuis 1876), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

2 Évolution annuelle moyenne de la population (%), 2010-2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Dans 60% des communes, la population a diminué entre 2010 et 2015

>> Seules 7 communes ont connu une augmentation de leur population sur la même période (entre 1,1% et 2,9%)

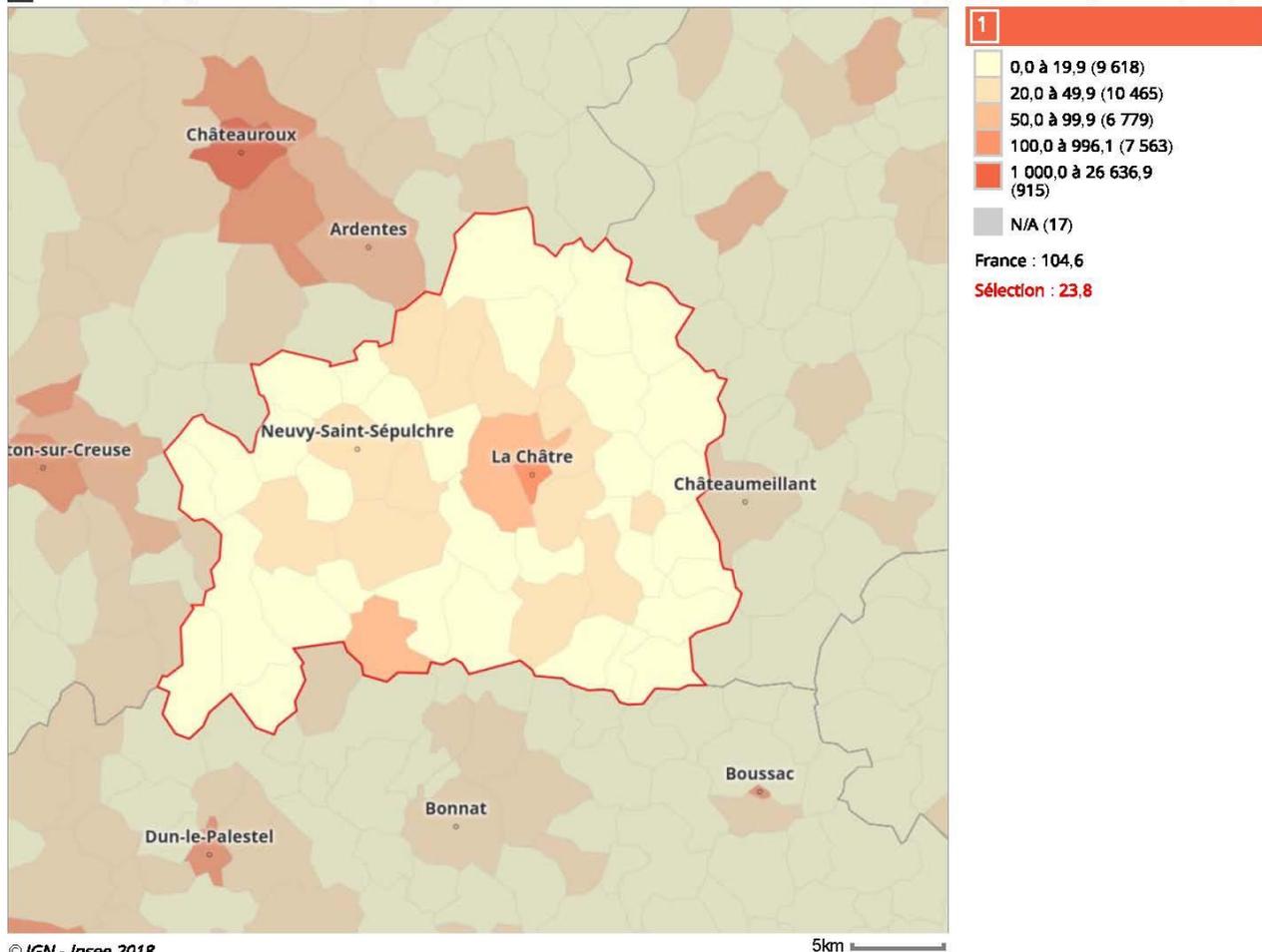
>> Les 6 communes les plus peuplées ont connu une stagnation ou une baisse de leur population

>> Les communes ayant vu leur population augmenter regroupent moins de 500 habitants (sauf pour deux communes situées au sud du territoire, regroupant entre 500 et 1 000 habitants)

Démographie et socio-économie

Densité de population

1 Densité de population (historique depuis 1876), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



La densité de population : un enjeu important en matière de mobilité et de desserte en transports en commun.

Les investissements doivent répondre aux besoins du plus grand nombre.

En zone rurale, tous les résidents n'ont pas accès à un moyen de transport personnel.

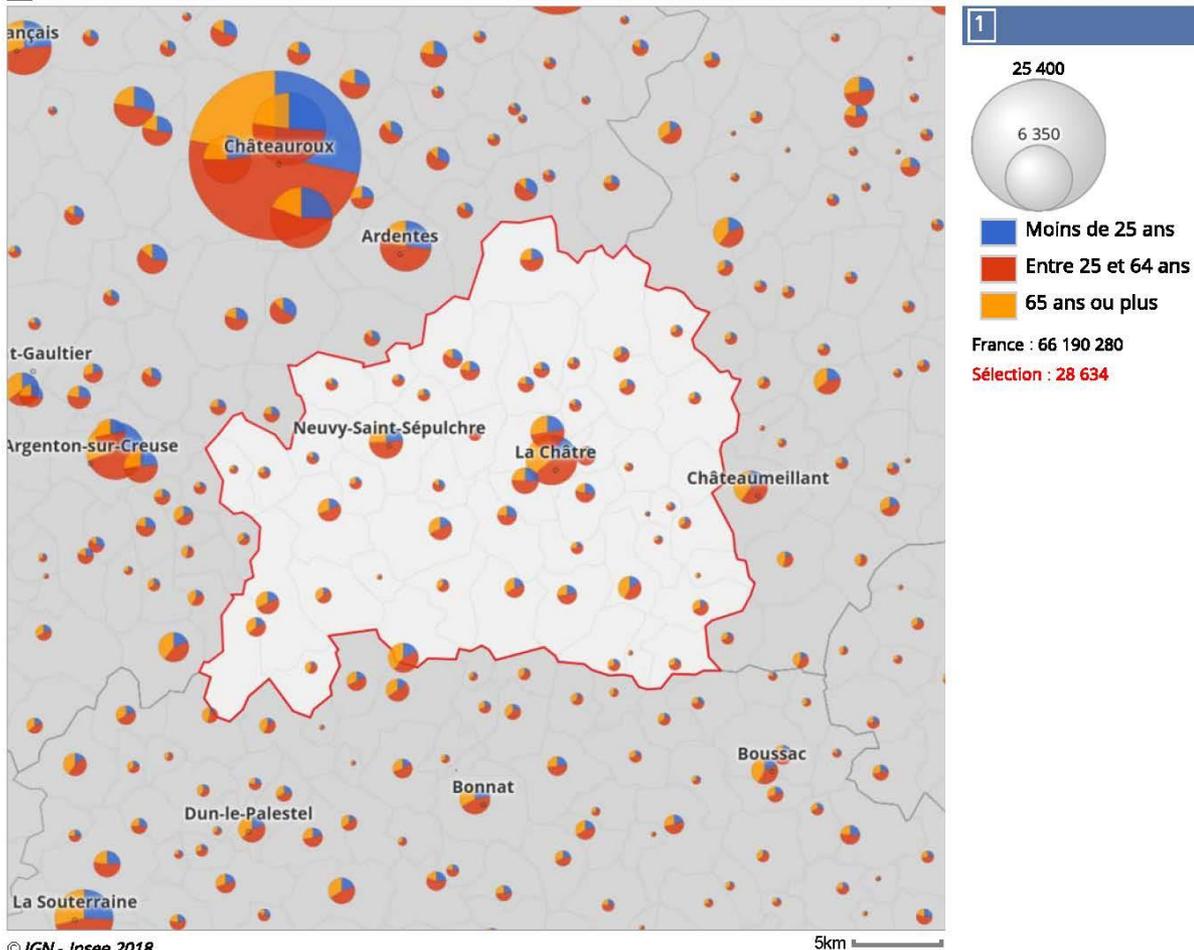
Seule La Châtre a une densité supérieure à 100 hab/km². La densité des communes de Montgivray, Le Magny et Aigurande est comprise entre 52 et 64 hab/km²

	Population 2015
La Châtre	702,1
Montgivray	64,1
Aigurande	52,5
Le Magny	60,5

Démographie et socio-économie

Age de la population

1 Répartition de la population en 3 classes d'âges, 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



L'âge, un facteur déterminant pour la mobilité

La majorité des jeunes de moins de 25 ans (en particulier ceux de moins de 18 ans) ne dispose pas du permis de conduire et sont donc dépendants d'une tierce personne pour se déplacer (ou d'un deux-roues, qui n'offre pas les mêmes facilités de déplacement qu'une voiture).

Dans le Pays de la Châtre en Berry, 21% des habitants ont moins de 25 ans et près de 30% ont plus de 65 ans.

La part de jeunes de moins de 25 ans est légèrement supérieure dans les communes de la partie nord du territoire, ainsi que dans et à proximité des communes les plus peuplées.

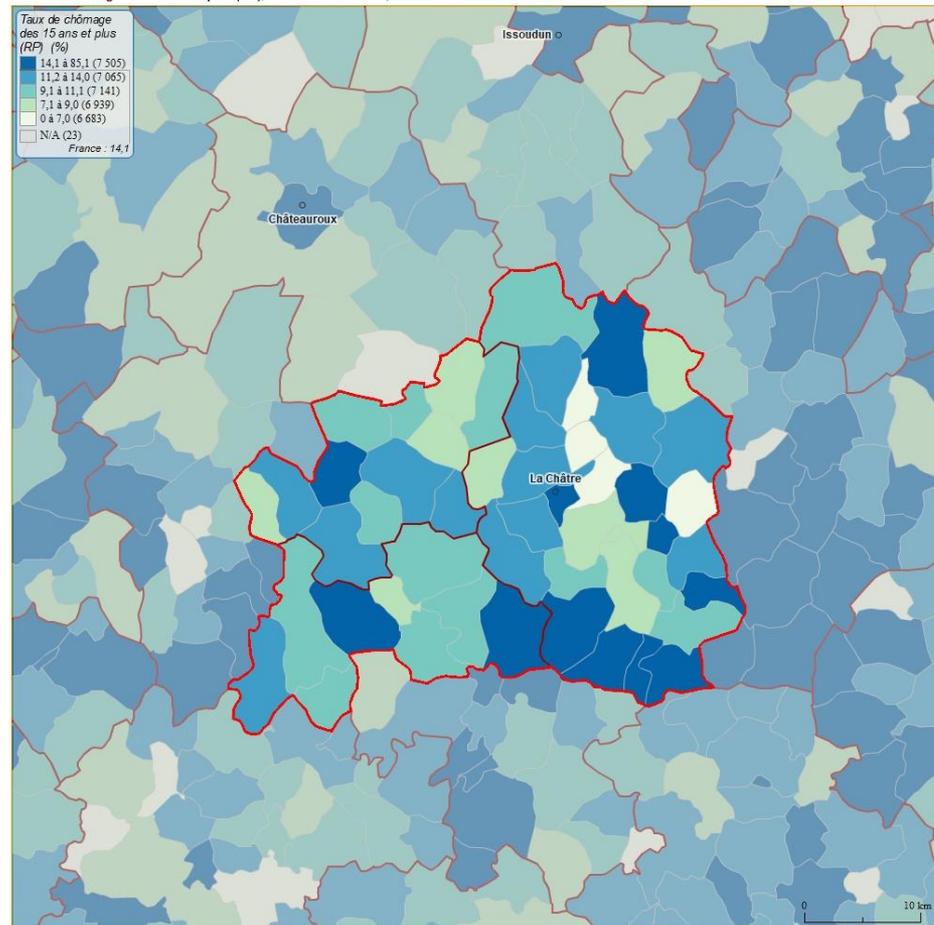
La part de personnes de plus de 65 ans est généralement plus importante dans les communes de la partie sud du territoire.

Démographie et socio-économie

Demandeurs d'emplois



Taux de chômage des 15 ans et plus (RP), 2015 - source : Insee, RP



L'analyse des indicateurs de fragilité économique tels que le taux de chômage participe à la compréhension du territoire et de ses enjeux. Cet indicateur permet de caractériser et de localiser les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les habitants.

Ces difficultés peuvent avoir un impact sur la mobilité des habitants, en particulier en zone rurale en l'absence de desserte par les transports en commun. Les communes les moins peuplées sont aussi globalement celles dans lesquelles l'offre en services et équipements est la plus faible.

Dans le Pays de la Châtre en Berry, le taux de chômage moyen est de 11,7%.

Les communes aux taux de chômage les plus élevés sont majoritairement regroupées dans la partie Est du territoire.

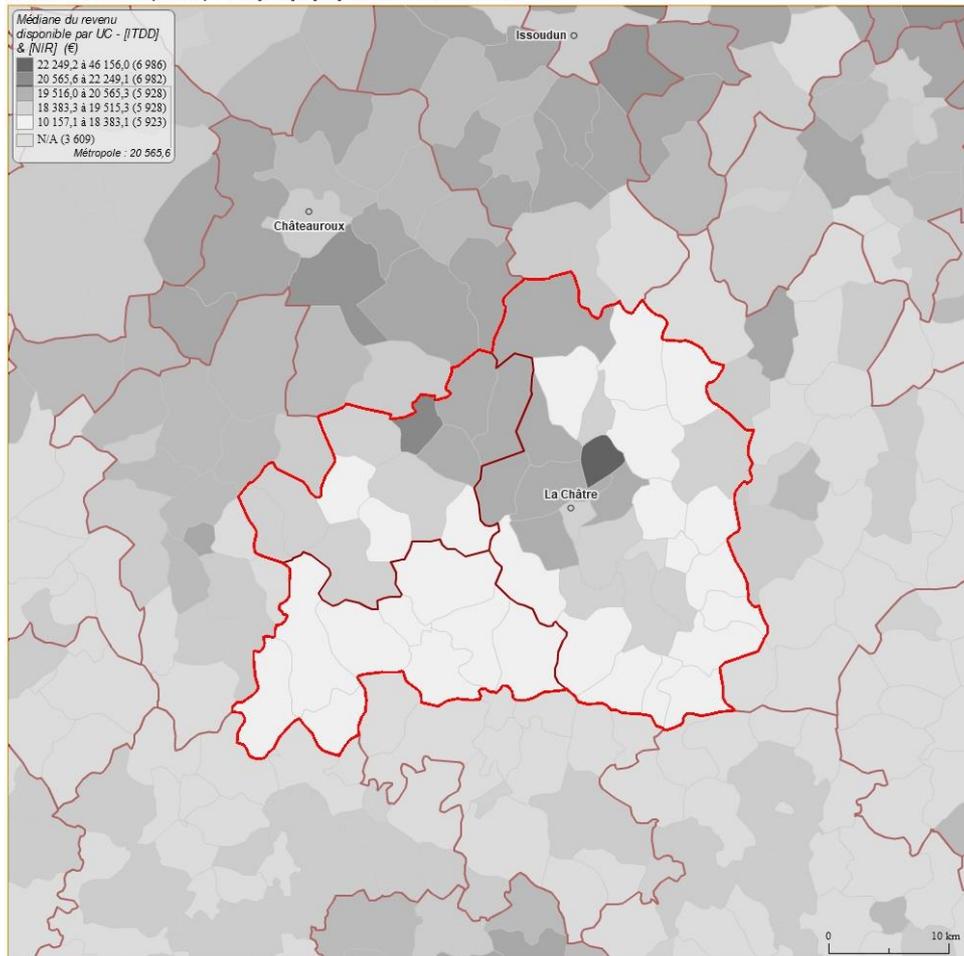
Parmi les communes aux taux de chômage les plus élevés, La Châtre (14,5%) mais aussi des communes parmi les plus rurales (comme Vigoulant, 104 habitants, 15,8%).

Démographie et socio-économie

Revenu médian des ménages



Médiane du revenu disponible par UC - [ITDD] & [NIR] - source : Insee, Filosofi 2015



© CGET 2018 - IGN GéoFla - France par commune 2018

Salaire médian : la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Louroer Saint Laurent est la commune dont le revenu médian est le plus élevé : 22 267 € en 2015.

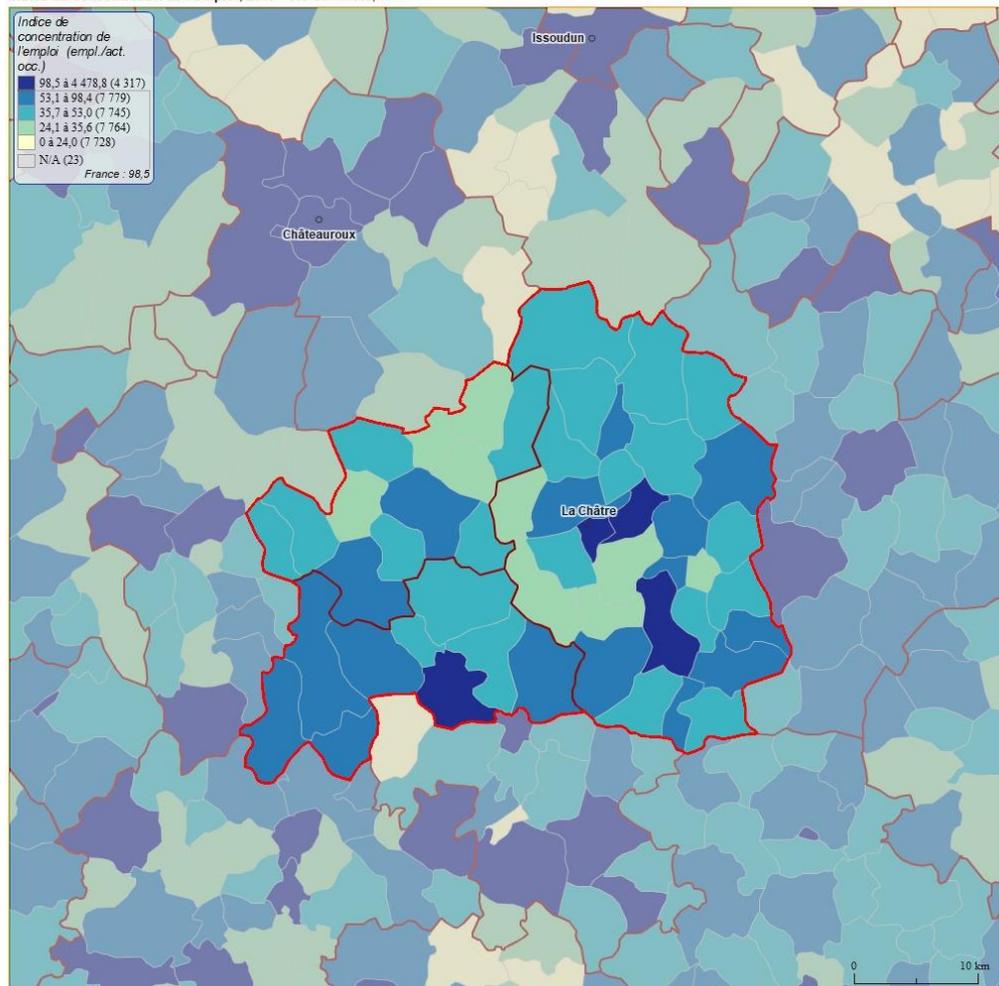
Le salaire médian est plus faible dans les communes de la partie sud-ouest du territoire : moins de 18 400 € en 2015, contre 19 175 € en moyenne dans l'Indre et 20 150 € en France.

Démographie et socio-économie

Indice de concentration de l'emploi



Indice de concentration de l'emploi, 2015 - source : Insee, RP



© CGET 2018 - IGN GéoFla - France par commune 2018

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents disposant d'un travail.

Les communes définies comme « résidentielles » sont celles dont l'indice est le plus faible. Au contraire, les communes dont le nombre d'emplois est supérieur à la population active présentent un indice supérieur à 100.

La plupart des communes du territoire présentant l'indice de concentration de l'emploi le plus élevé sont aussi celles dont la population est la plus importante :

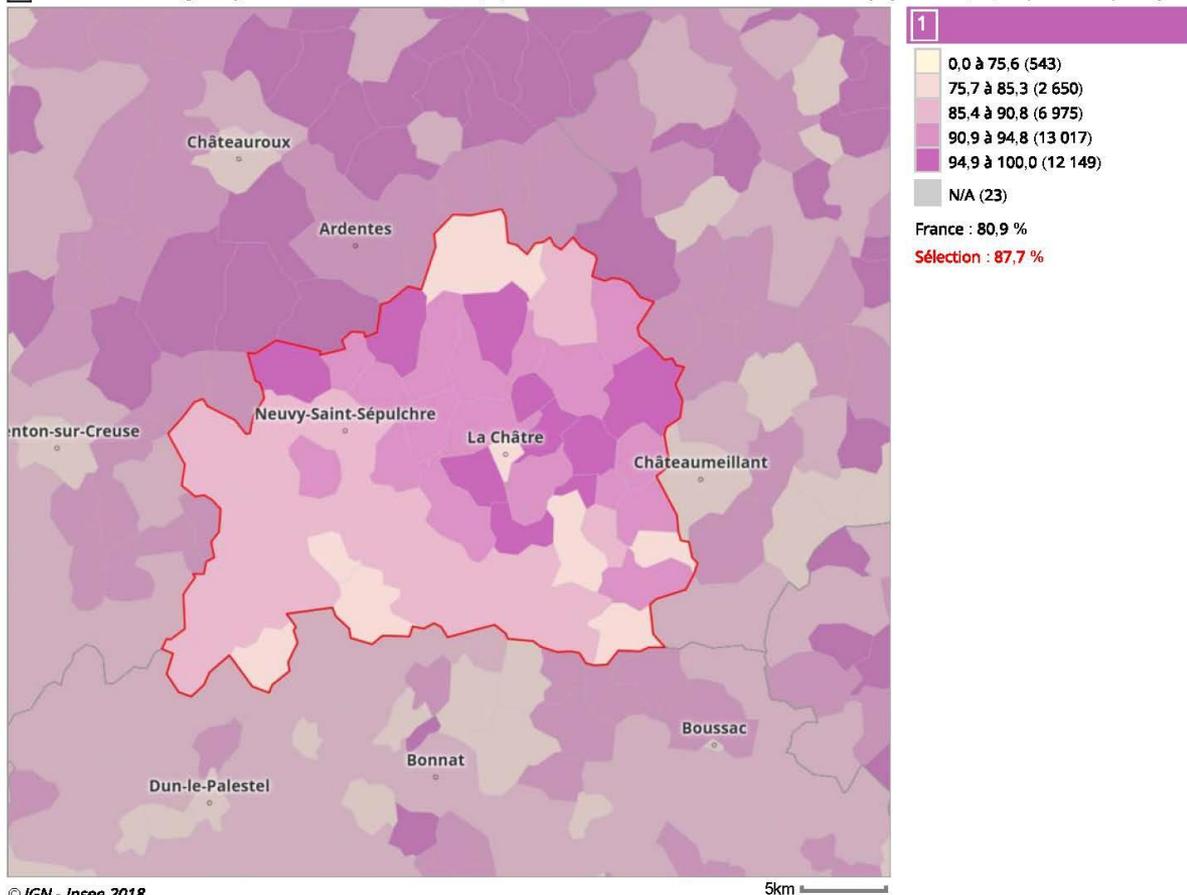
	Indice de concentration de l'emploi en 2015
La Châtre	197,2
Lacs	155,3
Sainte Sévère sur Indre	151,9
Aigurande	150,7

Toutes ces communes accueillent une Zone d'Activité sur leur territoire.

Démographie et socio-économie

87,7% des ménages possèdent au moins une voiture

1 Part des ménages ayant au moins 1 voiture (%), 2015 - Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Pour comparaison :

France : 80,9%

Région Centre Val de Loire : 85,9%

Indre : 85,9%

Dans les territoires ruraux comme celui du Pays de la Châtre en Berry, la voiture est souvent indispensable pour les déplacements du quotidien.

8 des communes de la collectivité présentent un taux de motorisation des ménages inférieur à 75% : Saint Août, La Châtre, Sainte Sévère sur Indre, Vijon, Lignerolles, Aigurande, La Buxerette et Lourdoueix Saint Michel.

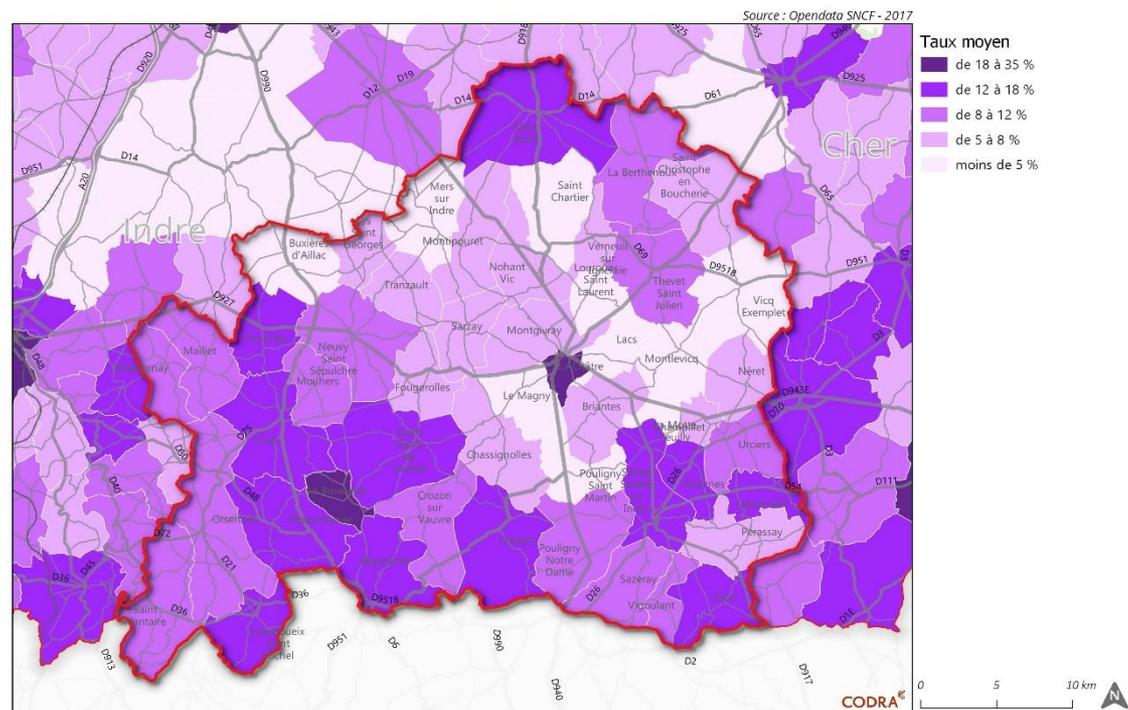
La part de ménages motorisés est globalement plus importante dans la partie est du territoire. Le secteur du territoire à l'est de La Châtre n'est en effet pas desservi par les transports en commun.

Les habitants de la commune de La Châtre disposent d'une offre en transports en commun pouvant permettre de se passer d'une voiture pour les déplacements du quotidien. Dans les autres communes, en revanche, l'offre est beaucoup plus faible, voire inexistante pour la plupart. Les ménages non motorisés y sont donc tributaires d'un tiers pour effectuer leurs déplacements.

Démographie et socio-économie

Taux de motorisation des ménages

Part des ménages non motorisés : Pays de la Châtre en Berry



Dans les territoires ruraux, faiblement ou pas desservis par les transports en commun, l'absence de véhicule peut être un frein important à la mobilité.

Les raisons de l'absence de véhicule personnel peuvent être variées : manque de moyens financiers pour l'acquisition et l'entretien d'un véhicule, incapacité physique à la conduite, absence de permis...

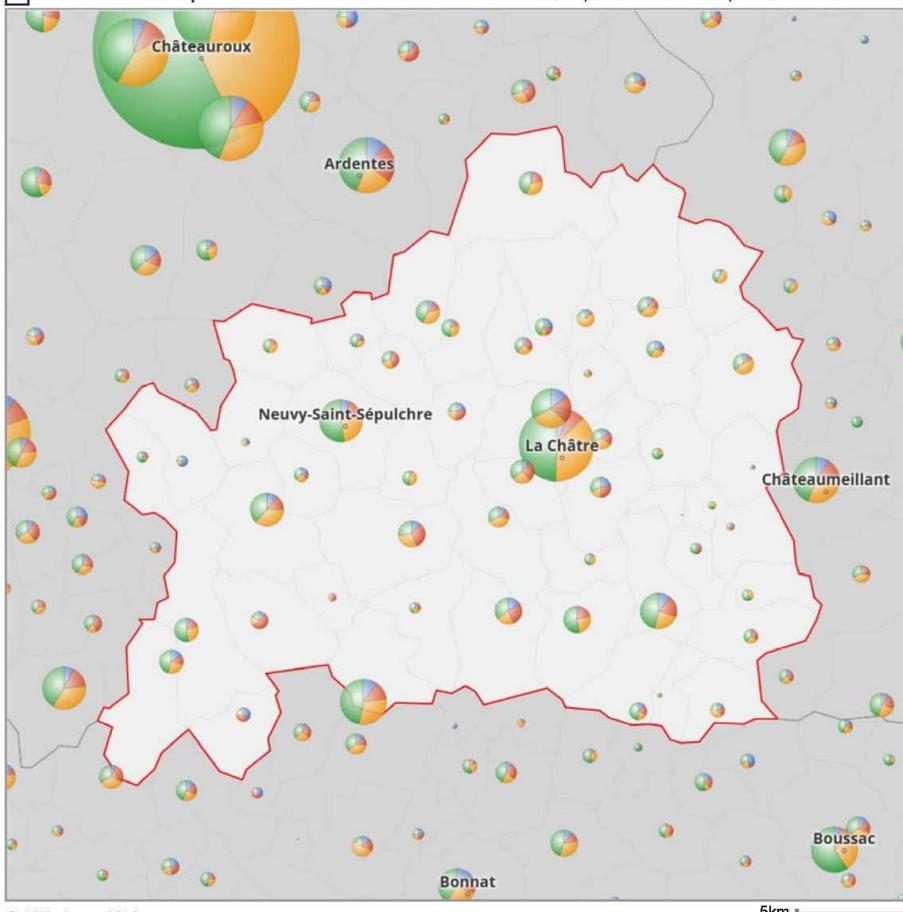
La part de ménages non motorisés (12% en moyenne sur le territoire) est globalement plus importante dans les communes de la partie sud du territoire.

A La Châtre, le taux important de ménages non motorisés (24%) peut s'expliquer par une plus forte desserte en transports collectifs, mais aussi par une offre en commerces et services permettant de répondre aux besoins du quotidien sans voiture.

Pôles générateurs de trafic

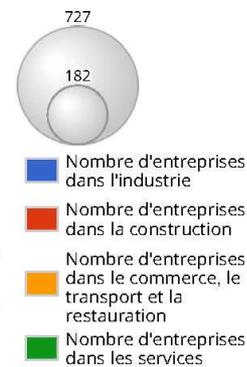
Localisation des zones d'emplois et grands employeurs

1 Nombre d'entreprises en 4 secteurs 2017 - Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)



© IGN - Insee 2018

1



France : 4 465 027

Le territoire compte 1 478 entreprises

>> Près de 50% des entreprises (soit 716) sont regroupées dans 6 communes du territoire, parmi les plus peuplées. La plupart des ces communes sont non contiguës.

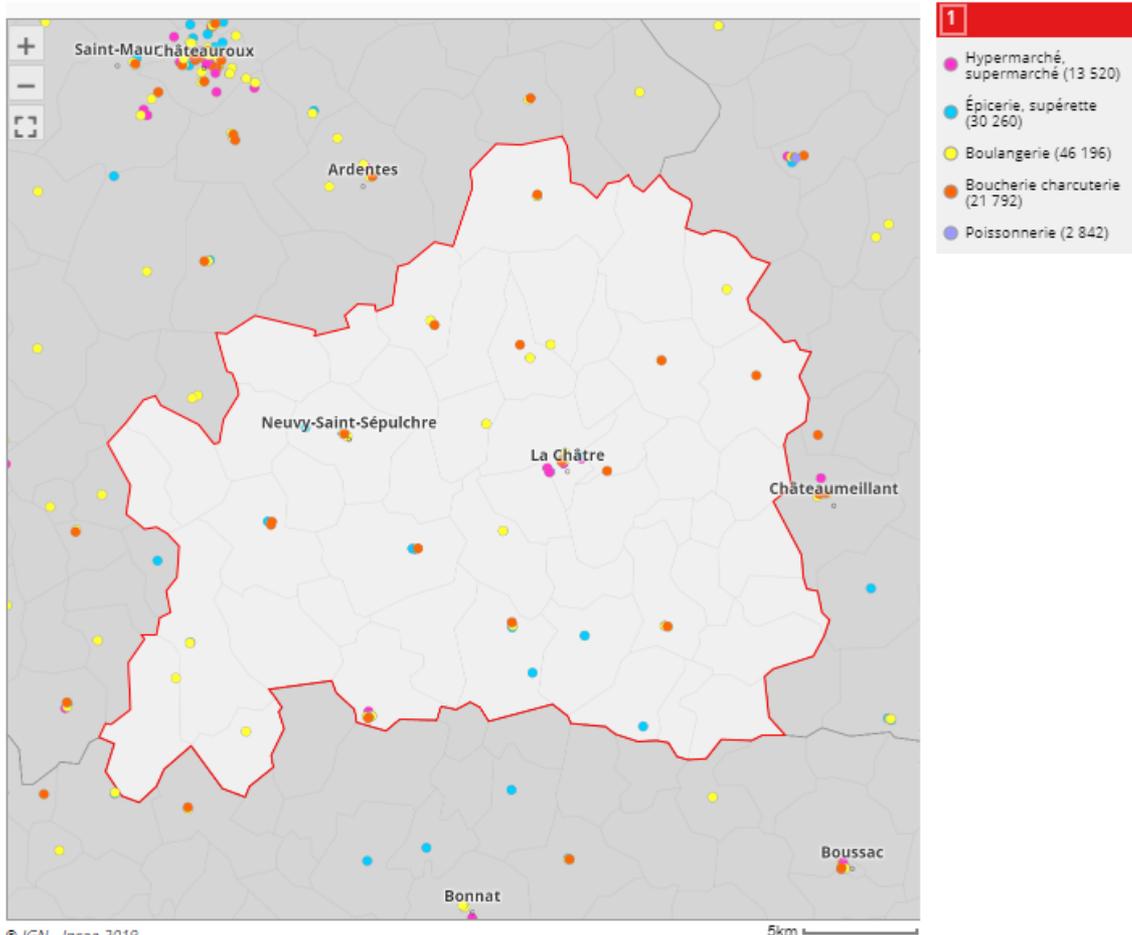
Les autres entreprises sont globalement réparties dans les communes du territoire, bien qu'elles soient moins nombreuses dans la partie nord.

	Nombre d'entreprises en 2017
La Châtre	290
Neuvy-Saint-Sépulchre	101
Montgivray	83
Aigurande	113
Sainte Sévère sur Indre	69
Cluis	60

Pôles générateurs de trafic

Localisation des commerces alimentaires

1 Commerce Alimentaire (localisation) 2017 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)



>> Carte générée via l'INSEE de manière automatique à partir des données 2017. Données non exhaustives (sous réserves d'évolutions et de complétude des données utilisées)

La majorité des commerces et l'ensemble des supermarchés sont concentrés dans ou à proximité des communes de La Châtre, Neuvy-Saint-Sépulchre et Aigurande.

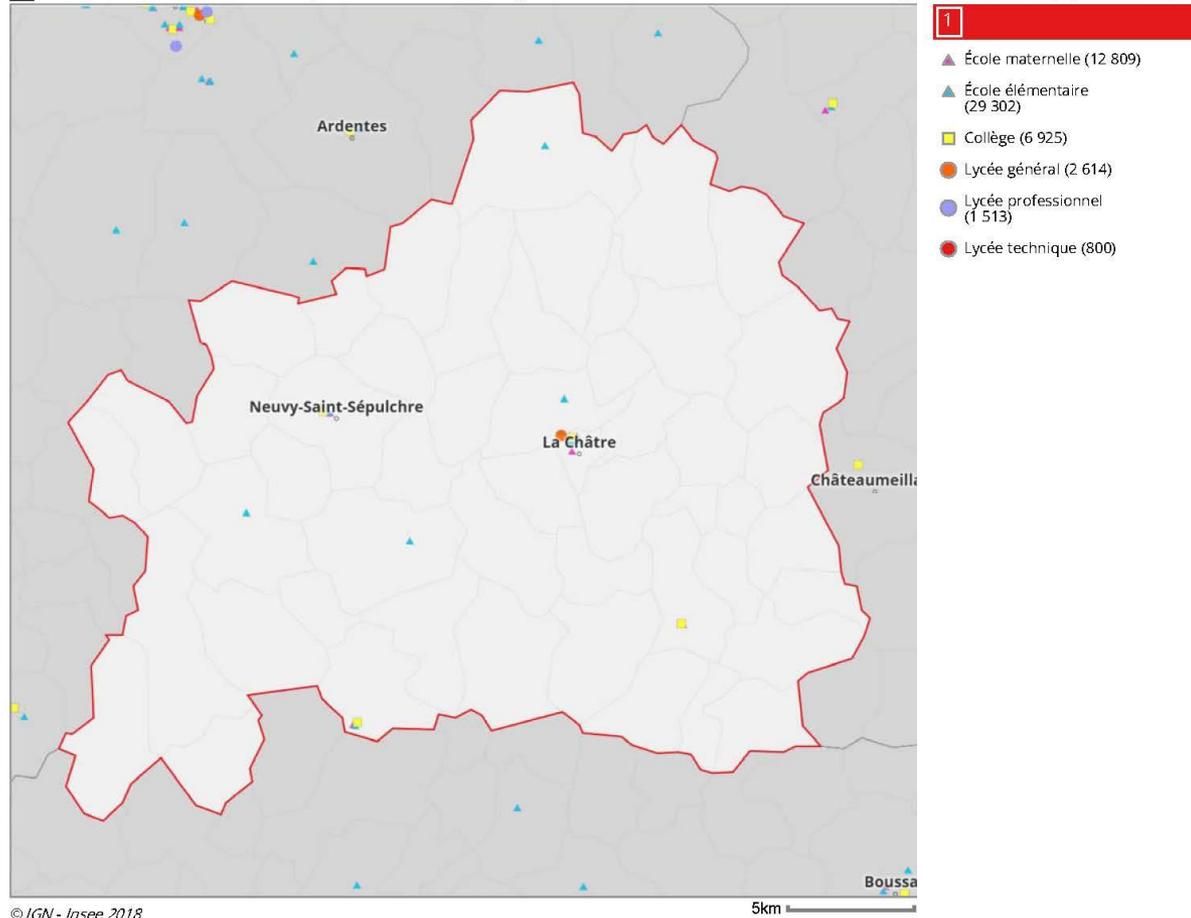
Les boulangeries sont davantage réparties sur le territoire mais de nombreuses communes n'en disposent pas.

Dans la partie nord du territoire, la diversité des commerces est plus faible (exclusivement des boulangeries et des boucheries).

Pôles générateurs de trafic

Localisation des établissements scolaires

1 Établissements scolaires du premier et second degré (localisation) 2017 - Source : Insee, Base permanente des équipements (Bpe)



>> Carte générée via l'INSEE de manière automatique à partir des données 2017. Données non exhaustives (sous réserves d'évolutions et de complétude des données utilisées)

Les collégiens et les lycéens sont souvent les premiers utilisateurs des réseaux de transports en commun, en particulier dans les secteurs ruraux.

Leurs besoins en mobilité sont comparables à ceux des actifs, mais ne pouvant disposer d'une voiture, leur autonomie est beaucoup plus limitée.

Le territoire est globalement peu doté en équipements scolaires, qui sont principalement regroupés à La Châtre et Neuvy Saint Sépulchre.

Toutes les communes disposant d'un collège sont par ailleurs desservies par les lignes du réseau de transports en commun régional (à la demande pour Sainte Sévère).

Planification de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

SCOT en cours d'élaboration

Réalisé à l'échelle du Pays de la Châtre en Berry, il vise notamment à mettre en cohérence les politiques d'urbanisme, d'habitat et de transport.

Son Projet d'Aménagement et de Développement Durable définit notamment les orientations suivantes :

- Faciliter les mobilités douces et les nouveaux moyens de transports à l'échelle du Pays
 - Sensibiliser les habitants aux modes de transports alternatifs et collaboratifs
 - Evaluer le potentiel du covoiturage et créer des solutions adaptées en faveur de l'autopartage
 - Améliorer l'efficacité du réseau de transports en commun régional
- Favoriser le déploiement d'un réseau cyclable multi-usage

PLUI de la Communauté de Communes Val de Bouzanne en cours de réalisation (débuté en 2019)

PLUI de la Communauté de Communes de La Châtre Sainte Sévère en cours de réalisation (débuté en 2019)

PLUI de la Communauté de Communes de La Marche Berrichonne : arrêt prévu septembre 2019

En 2017, la Région réaffirme sa politique d'intervention territoriale à travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

L'une des priorités thématiques énoncées par la Région est le renforcement du maillage urbain et rural, notamment à travers des projets liés à la mobilité :

- Etablissement d'une stratégie territoriale de mobilité à l'échelle du pays,
- Transports en site propre,
- Pôles d'échanges multimodaux,
- Circulations douces : vélo utilitaire et autres formes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle

SRADDET en cours d'élaboration

Il fixe des objectifs sur le territoire régional devant être pris en compte localement, notamment en matière d'intermodalité et de développement des transports.

Le PLUI de la CCVB, les PLUI des communauté de communes et le SCOT, en cours d'élaboration sur le territoire, devront prendre en compte ses objectifs stratégiques et être compatibles avec ses règles générales.

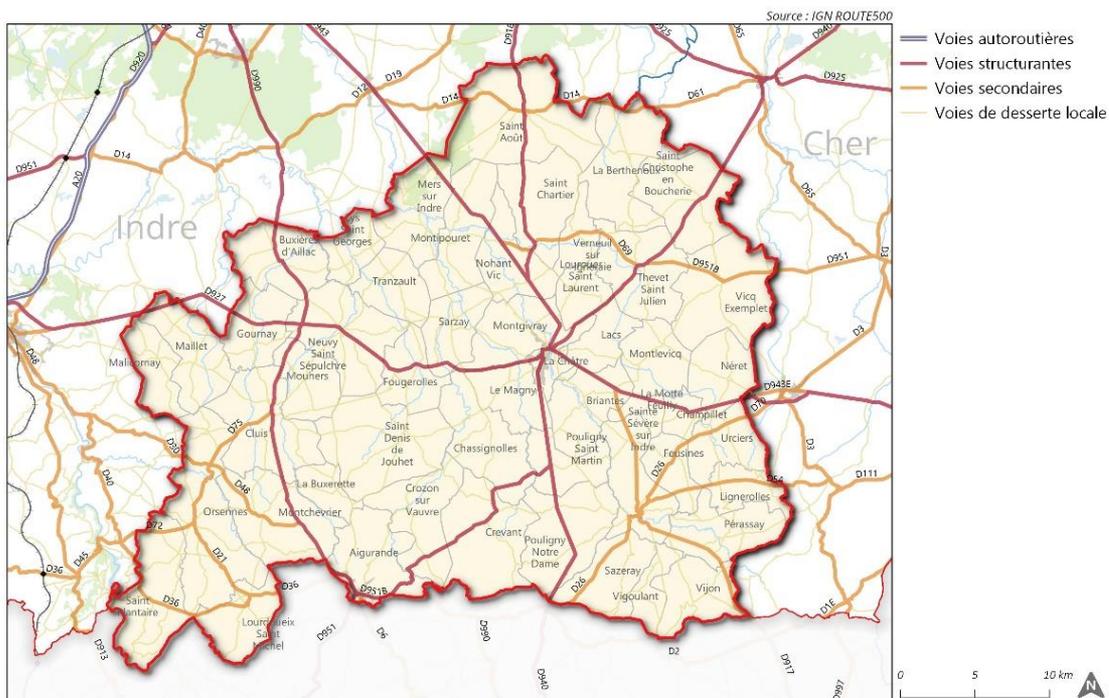


Conditions de déplacement

Voie et circulation

Hiéarchisation de la voirie

Hiéarchie de la voirie : Pays de la Châtre en Berry



Un territoire non desservi par l'autoroute mais maillé et structuré par des voies départementales

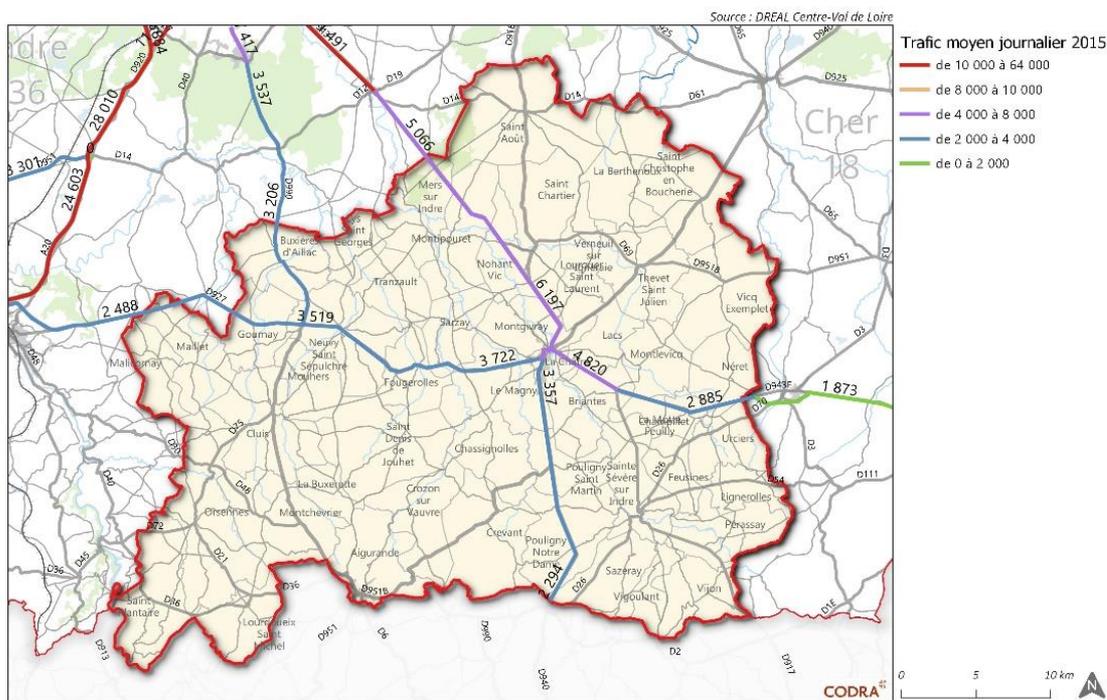
Le réseau de voies structurantes est majoritairement organisé en étoile autour de La Châtre. Il permet les déplacements sur le territoire et en direction des pôles urbains voisins, en particulier Châteauroux, Montluçon, Bourges et Vierzon.

Les axes structurants maillent bien le territoire. En revanche, les axes secondaires sont majoritairement concentrés dans le sud-ouest et le sud-est du territoire, le reste du territoire en étant peu pourvu.

Voirie et circulation

Volumes de trafic

Niveaux de trafic en 2015 : Pays de la Châtre en Berry



La carte ci-contre fait état des niveaux de trafic sur les voiries pour lesquelles l'information est disponible.

La voie la plus fréquentée du territoire est la RD943, reliant directement La Châtre à Châteauroux, avec près de 6200 véhicules par jour.

A proximité de La Châtre et en direction de Montluçon, la RD943 supporte un trafic de près de 5 000 véhicules par jour. Ce trafic est beaucoup moins important (de moitié environ) sur les tronçons est après le croisement avec la RD917 en direction de Sainte Sévère sur Indre.

La RD940 et la RD927, branches sud et ouest de l'étoile routière au départ de La Châtre, permettent de rejoindre la RN145 et Poitiers.

Tous les axes desservant et traversant le territoire sont à 2x1 voie.

>> Niveaux de trafic globalement peu élevés, des réserves de capacité et peu voire pas de difficultés de circulation a priori.

Desserte interurbaine

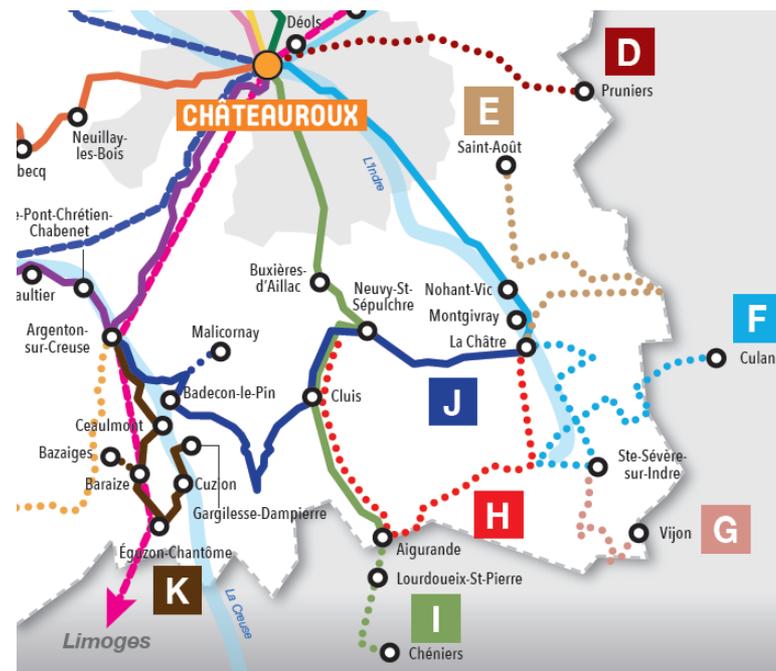
Offre de service

Le Pays de la Châtre en Berry n'étant pas desservi par le train, la desserte interurbaine routière y joue un rôle important.

11 des 51 communes du territoire sont desservies par les lignes routières du réseau de transports en commun régional Rémi, à travers 1 ligne régulière et 5 lignes à la demande.

La ligne I offre une desserte régulière directe de Châteauroux, point central du réseau à l'échelle départementale, avec de nombreuses lignes en correspondance.

Extrait de la carte du réseau interurbain Centre - Val de Loire



Source : Région Centre - Val de Loire

Un service de transport à la demande, composé de lignes virtuelles à horaires fixes, complète l'offre régulière :

- Afin d'offrir une solution de rabattement depuis les communes moins peuplées et non desservies par les lignes régulières (comme entre Saint Août et La Châtre)
- Afin de relier certaines communes majeures du territoire en évitant les correspondances (comme entre Argurande et La Châtre)
- Afin d'offrir une solution d'accès au réseau ferroviaire (ligne J en connexion avec la gare d'Argenton sur Creuse, son terminus ouest)

Ligne	Nombre de passages par jour (deux sens confondus)	Nombre de communes desservies dans la CCV2C	Premier départ	Dernier départ
I	2	4	06h09	18h25

Intermodalité

Offre en transport régionale

Afin d'unifier son offre routière et ferroviaire et de la rendre plus lisible pour les usagers, la Région Centre Val de Loire l'a regroupée au sein d'un même réseau : Rémi (pour Réseau de Mobilité Interurbaine).

Ce réseau regroupe les trains Rémi Express (remplaçant les trains Intercités repris par la région), les trains Rémi (remplaçant les trains TER), les cars Rémi (comprenant les anciennes lignes de cars TER), les lignes régulières interurbaines, les lignes de transport à la demande et les lignes scolaires.

Si le territoire ne dispose d'aucune gare, les usagers des transports en commun peuvent rejoindre celles des collectivités limitrophes, notamment par car.

Pour simplifier l'approche voyageur, l'ensemble de l'information concernant ces lignes est regroupée sur le site internet dédié « JV malin ».

Ce site propose notamment un calculateur d'itinéraire multimodal et toute l'information nécessaire à l'usage des différents réseaux.

Billettique

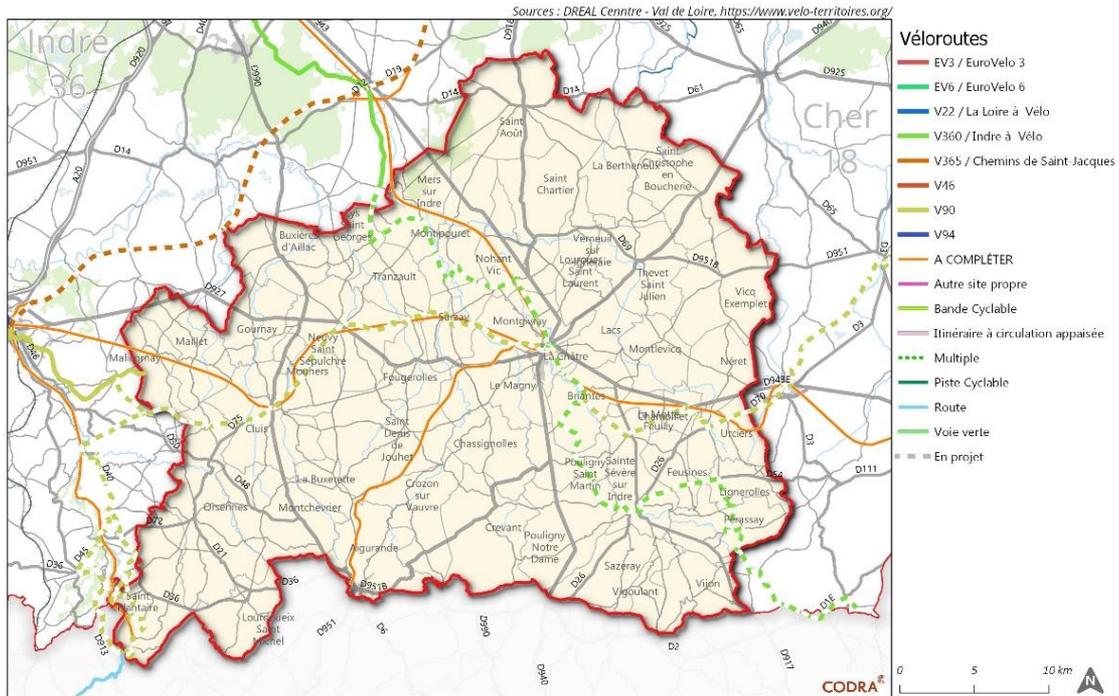
Pour faciliter les déplacements multimodaux et d'inciter à l'usage des transports collectifs, la Région développe un support billettique multimodal, regroupant l'offre ferroviaire régionale et les réseaux urbains de Blois, Orléans, Tours et Chartres.

La carte JVMalin permet de regrouper sur un même support les abonnements de plusieurs réseaux de transports en commun, mais permet aussi d'accéder à des offres combinées entre le réseau TER et les réseaux urbains d'agglomération (sauf celui de Chartres).

Modes actifs

Itinéraires cyclables sur le territoire

Véloroutes et Voies Vertes : Pays de la Châtre en Berry



Les itinéraires cyclables touristiques du département de l'Indre ne traversent pas le territoire du Pays de la Châtre en Berry, mais plusieurs véloroutes et voies vertes convergent vers La Châtre et maillent le territoire, permettant les déplacements interrégionaux.

La partie est du territoire (Communauté de Communes La Châtre Sainte Sévère) compte 12 itinéraires cyclables à vocation touristique (non représentés sur la carte ci-contre).

Une étude pré-opérationnelle est portée par le Pays de la Châtre en Berry en partenariat avec les Pays Val de Creuse - Val d'Anglin et Berry Saint-Amandois, pour identifier de nouveaux « itinéraires à vélo » dans le sud de la région, dont un passe par La Châtre (itinéraire Saint Jacques à vélo).

Usage alternatifs de la voiture et besoins en déplacement

Covoiturage

Aucune aire de covoiturage n'est aménagée sur le territoire du Pays de de Châtre en Berry.

De même, aucun site internet dédié au covoiturage (des EPCI ou de la Région par exemple) n'a été mis en place pour répondre à un éventuel besoin de la population. Les sites internet marchands et grand public restent toutefois disponibles, des trajets au départ ou à destination de certaines communes du Pays de la Châtre en Berry étant disponibles.

Autopartage

Aucun service d'autopartage n'est proposé sur le territoire du Pays de la Châtre en Berry.

Plans de Mobilité

Les EPCI du Pays de La Châtre en Berry regroupant moins de 100 000 habitants, ils ne sont pas dans l'obligation de réaliser un Plan de Déplacements Urbains. Les entreprises et les administrations du territoire comptant plus de 100 salariés ne sont donc pas soumises à l'obligation de réaliser un plan de mobilité. Toutes peuvent toutefois engager cette démarche de manière volontaire.

Besoins de mobilité

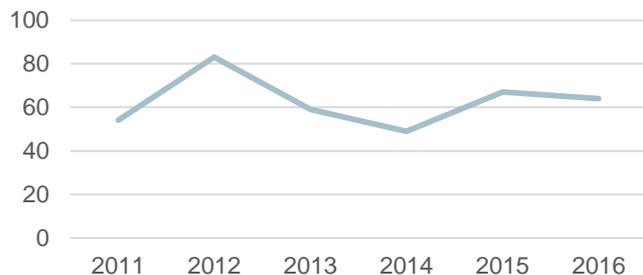
La majorité des services intercommunaux sont situés dans les villes de La Châtre (Bibliothèque, musée Georges Sand, piscine...), Neuvy-Saint-Sépulchre (accueil de loisirs, déchetterie, gymnase...) et Aigurande (maison des services, équipements sportifs, maison médicale...).

En dehors de ces communes, peu de services sont disponibles.

Sécurité routière

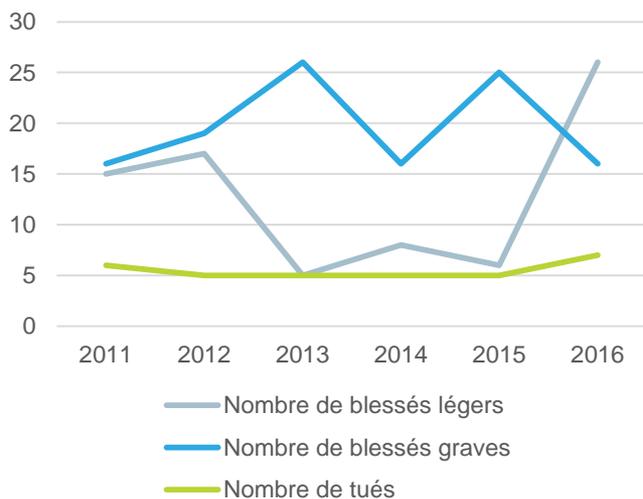
Accidentologie (données spécifiques au territoire du Pays de la Châtre en Berry)

Evolution du nombre d'accidents déclarés



Le nombre d'accidents a globalement baissé entre 2011 et 2016, mais avec d'importantes variations annuelles, à la baisse et à la hausse.

Evolution du nombre de blessés et tués entre 2011 et 2016



Le nombre de blessés légers a augmenté et le nombre de blessés graves et de tués a stagné.

Les principales évolutions constatées entre 2015 et 2016 sont les suivantes :

- Stagnation du nombre d'accidents
- Augmentation du nombre de blessés légers
- Baisse du nombre de blessés graves
- Légère augmentation du nombre de tués.

Accessibilité PMR

Accessibilité des transports en commun

Les lignes du réseau régional desservant le territoire sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, à condition d'une réservation de trajet la veille du déplacement par téléphone. L'exploitant affecte alors à la course un véhicule adapté et du personnel formé à la prise en charge des PMR.

Accessibilité de la voirie et des espaces publics

Afin d'adapter progressivement le cadre de vie à l'ensemble de la population, y compris aux personnes à mobilité réduite, la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées oblige toutes les communes de plus de 1 000 habitants à réaliser un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Ce document vise à s'assurer que la chaîne de déplacements de la commune est accessible aux PMR et à favoriser la mobilité, notamment l'usage de la marche.

Cette compétence, communale par défaut, peut être transférée à l'EPCI.

6 communes comptent plus de 1 000 habitants : La Châtre, Neuvy-Saint-Sépulchre, Montgivray, Aigurande, Le Magny et Cluis.



Pratiques de mobilité

Déplacements domicile-travail

Flux de déplacements

66% des actifs résidant sur le territoire y travaillent aussi.

Les déplacements domicile-travail internes au territoire sont principalement réalisés en direction de la commune de La Châtre (30% soit près de la moitié des déplacements domicile-travail internes).

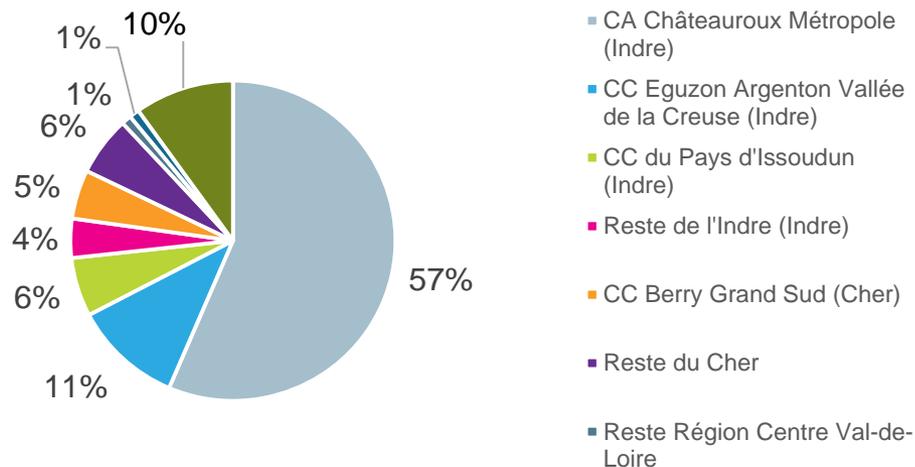
Par ailleurs, 7% des déplacements sont effectués à destination d'Aigurande et 5% à destination de Neuvy Saint Sépulchre, Sainte Sève sur Indre, Lacs et Montgivray.

Près de 34% des actifs habitant dans le Pays de la Châtre en Berry travaillent sur un territoire voisin.

Plus de 55% des actifs travaillant à l'extérieur du territoire se dirigent vers la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, et 11% vers la Communauté de Communes Vallée de la Creuse.

97% des déplacements domicile-travail en direction de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole sont effectués en voiture, contre 100% vers la plupart des autres destinations.

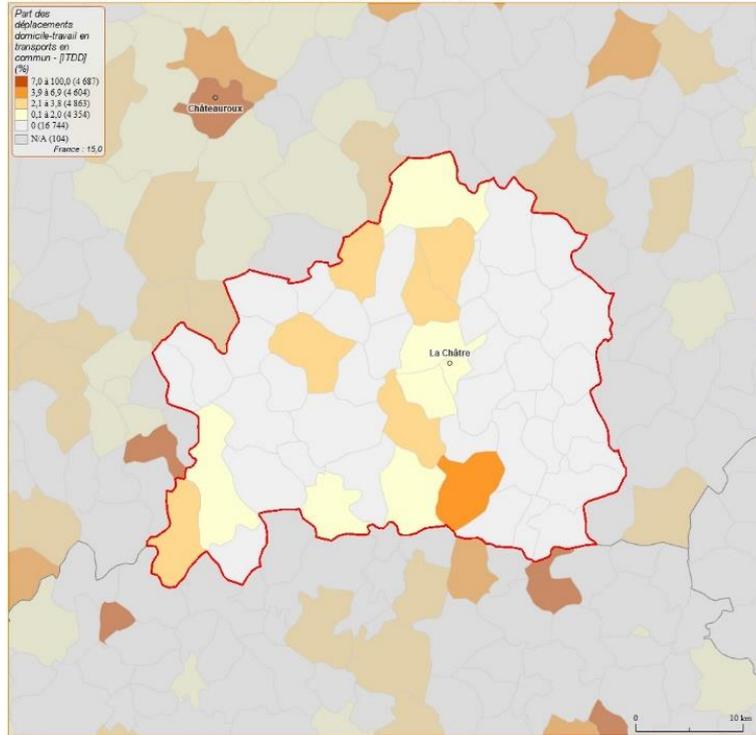
Destination des actifs résidant dans le Pays de Châtre en Berry et travaillant sur un autre territoire



Déplacements domicile-travail

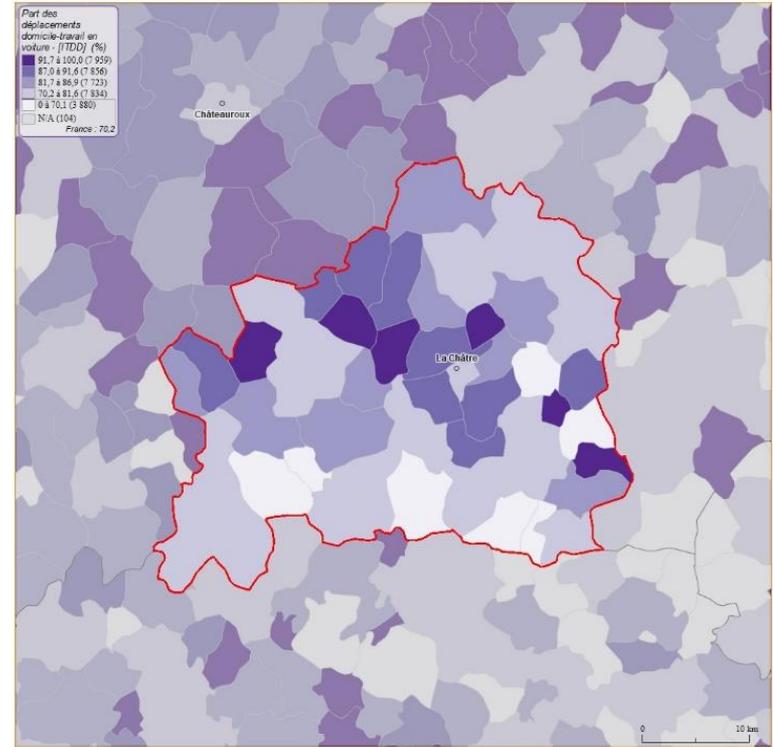
Modes de déplacement

cgét OBSERVATOIRE TERRITOIRES
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun - [TTDD], 2015 - source : Insee, RP



© CGET 2018 - IGN GéoFlis - France par commune 2018

cgét OBSERVATOIRE TERRITOIRES
Part des déplacements domicile-travail en voiture - [TTDD], 2015 - source : Insee, RP



© CGET 2018 - IGN GéoFlis - France par commune 2018

Dans la moitié des communes du territoire, plus de 80% des déplacements à destination du lieu d'emploi sont effectués en voiture. Dans les communes les plus peuplées et regroupant le plus d'emplois, en particulier La Châtre, Neuvy Saint Sépulchre et Aigurande, la part de l'automobile pour les déplacements domicile-travail est comprise entre 70% et 80%. Toutes les communes dans lesquelles la part modale des transports collectifs est importante (entre 2,1% et 3,8%) sont des communes de moins de 1 000 habitants (à l'exception de Neuvy Saint Sépulchre). Certaines d'entre elles, comme Pouligny Notre Dame ou Saint Plantaire, ne sont pas desservies par les transports collectifs, ce qui implique un trajet domicile-travail multimodal, avec au moins un mode personnel (pouvant être partagé) et un mode collectif. Le territoire étant globalement peu desservi par les transports en commun, la part modale des transports en commun pour les déplacements domicile-travail ne dépasse jamais 7%.